Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

Exercice 2017



SMICTOM de la Région de Saverne
10 rue du Zornhoff - 67 700 SAVERNE
03 88 02 21 80 - smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr

Sommaire

1. LA GESTION DES DECHETS 3
1.1. Présentation générale 3
1.2. Organisation du Smictom 5
1.3. Organisation des collectes et du traitement 5
1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative 7
1.5. Territoire zéro déchet zéro gaspillage 9
1.6. Actions de communication 11
1.7. Faits marquants 2017 11
1.8. Orientations pour 2018 13
2. INDICATEURS TECHNIQUES 14
2.1. Quantités de déchets collectées en 2017 sur le SMICTOM 14
2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri 16
2.3. Collecte du verre 16
2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries 17
2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes 18
3. TRAITEMENT 19
4. INDICATEURS FINANCIERS 20
4.1. Compte administratif et modalités de financement 20
4.2. Tarification du SMITOM 21
4.3. Analyse des coûts 22
5. CONCLUSION 24

Préambule

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au président d'EPCI de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, destiné notamment à l'information des usagers.

Le nouveau Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 porte diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. Il est inséré après l'annexe XII du code général des collectivités territoriales une annexe XIII définissant les indicateurs du rapport annuel relatifs au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM.

1. LA GESTION DES DECHETS

1.1. Présentation générale

Coordonnées

Nom : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets de la Région de Saverne : dénommé **SMICTOM de la région de SAVERNE**

Coordonnées : 10 rue du Zornhoff, 67 700 SAVERNE, 03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr - **Site internet** : www.smictomdesaverne.fr

Compétences

Compétence du Smictom : gestion des déchets ménagers et assimilés.

- ✓ fourniture et maintenance du parc de bacs de collecte,
- ✓ collecte des ordures ménagères résiduelles,
- ✓ collecte et tri des emballages et papiers recyclables,
- ✓ collecte sélective du verre,
- ✓ enlèvement des encombrants à la demande,
- ✓ exploitation des déchèteries fixes et mobiles,
- ✓ transport de l'ensemble des déchets collectés sur les sites de traitement,
- ✓ traitement de l'ensemble de ces déchets par le biais du SMITOM et de prestataires,
- ✓ communication et sensibilisation au tri et à la prévention des déchets

Composition du syndicat

En 2018 le Smictom de la région de Saverne est composé de :

- ✓ la communauté de communes du pays de Saverne,
- ✓ la communauté de communes de Hanau-la Petite Pierre
- ✓ 3 communes de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

soit au total **63 456 habitants** (population totale au 1er janvier 2017).

Communes desservies par le SMICTOM et nombre d'habitants par commune.

Pays de Hanau-La Petite Pierre	Pop. Totale		Pays de Saverne	Pop. Totale
BISCHHOLTZ	284		ALTENHEIM	215
BOSSELSHAUSEN	161		DETTWILLER	2 651
BOUXWILLER	4 163		DIMBSTHAL	321
BUSWILLER	259		ECKARTSWILLER	432
DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL	1 114		ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE	584
ERCKARTSWILLER	307		FRIEDOLSHEIM	249
ESCHBOURG	502		FURCHHAUSEN	431
FROHMUHL	187		GOTTENHOUSE	401
HINSBOURG	118		GOTTESHEIM	346
INGWILLER	4 187		HAEGEN	702
KIRRWILLER	558		HATTMATT	675
LA PETITE PIERRE	647		HENGWILLER	187
LICHTENBERG	570		KLEINGOEFT	149
LOHR	510		LANDERSHEIM	204
MENCHHOFFEN	592		LITTENHEIM	295
MULHAUSEN	469		LOCHWILLER	444
NEUWILLER-LES-SAVERNE	1 140		LUPSTEIN	819
NIEDERSOULTZBACH	245		MAENNOLSHEIM	237
OBERMODERN-ZUTZENDORF	1 728		MARMOUTIER	2 735
OBERSOULTZBACH	429		MONSWILLER	2 135
PETERSBACH	659		OTTERSTHAL	694
PUBERG	346		OTTERSWILLER	1 391
REIPERTSWILLER	902		PRINTZHEIM	207
RINGENDORF	448		REINHARDSMUNSTER	477
ROSTEIG	580		REUTENBOURG	416
SCHALKENDORF	325		SAESSOLSHEIM	559
SCHILLERSDORF	455		SAINT-JEAN-SAVERNE	598
SCHOENBOURG	443		SAVERNE	11 737
SPARSBACH	256		SCHWENHEIM	767
STRUTH	254		SINGRIST	430
TIEFFENBACH	288		STEINBOURG	2 054
UTTWILLER	164		THAL-MARMOUTIER	811
WEINBOURG	433		WALDOLWISHEIM	567
WEITERSWILLER	554		WESTHOUSE-MARMOUTIER	263
WIMMENAU	1 148		WOLSCHHEIM	316
			Total Pays de Hanau	**35 499**
WINGEN-SUR-MODER	1 632		**Mossig et Vignoble**	**Pop. Totale**
ZITTERSHEIM	242		JETTERSWILLER	194
Total Pays de Hanau	**27 299**		KNOERSHEIM	218
			ZEHNACKER	246
Total Smictom	**63 456**		**Total Mossig et Vignoble**	**658**

1.2. Organisation du Smictom

Statut : le Smictom est un syndicat mixte fermé.

Le Bureau du Smictom est composé du Président, de 4 Vice-Présidents et de 4 assesseurs.

Le Comité Directeur comprend 27 délégués titulaires. Il se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Smictom emploie **11 salariés (représentant 8 équivalents temps plein en 2017)**

- ✓ 1 directrice/ingénieure,
- ✓ 1 chargée de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et communication,
- ✓ 1 secrétaire administrative
- ✓ 1 secrétaire-comptable et gestionnaire de la redevance incitative
- ✓ 3 agents d'accueil / ambassadrices du tri et de la prévention,
- ✓ 4 ambassadrices du tri

1.3. Organisation des collectes et du traitement

Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

Type de déchet	Contenant	Mode de collecte	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques à couvercles orange	Porte-à-porte	1 fois par semaine
Collecte sélective des recyclables	Bacs hermétiques à couvercles jaune	Apport volontaire Porte-à-porte	Une fois toutes les 2 semaines
Verre	Conteneurs d'apport volontaire	Apport volontaire	
Déchets occasionnels des ménages	3 déchèteries fixes et 7 déchèteries mobiles	Apport volontaire	

L'ensemble des services de collectes et de gestion des déchèteries est réalisé via un marché passé avec la société **éco.Déchets** pour la période 2015-2021 pour les prestations suivantes :

- ✓ Fourniture des bacs et maintenance du parc de bacs
- ✓ Collecte des OMR
- ✓ Collecte sélective des emballages
- ✓ Gestion des déchèteries
- ✓ Transport des déchets collectés

Les opérations de tri et de traitement sont effectuées par le **SMITOM de Haguenau-Saverne** dont le SMICTOM est le premier adhérent tant en population, qu'en surface et en tonnages collectés.

Filières REP en place

	Opérateur / Eco-organisme	MO
Piles	COREPILE	**SMICTOM**
Toxiques (peintures solvants…)	TREDI Hombourg / ECO-DDS	**SMICTOM**
Lampes à décharge	RECYLUM	**SMICTOM**
DEEE	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
Mobilier	SUEZ / Eco-mobilier	**SMICTOM**
Pneus VL	Gilles henry / ALIAPUR	**SMICTOM**
Papiers-cartons	ALTEM Strasbourg / ECOCITO	SMITOM
Verre		SMITOM
Textile	Divers opérateurs / ECO-TLC	SMITOM

Autres filières de traitement des déchets

	Opérateur	MO	Traitement
Déchets verts	VITACOMPOST Dettwiller	SMITOM	Valorisation matière : compostage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne CSDND de Weitbruch	SMITOM	Stockage
Bois	LINGENHELD Environnement - Haguenau - Récupérateur	SMITOM	Valorisation matière et énergie
Métaux et batteries	GDE METALIFER Strasbourg	**SMICTOM**	Valorisation matière : outils, emballages
Gravats	RAUSCHER Bouxwiller	**SMICTOM**	Valorisation matière recyclage VRD
Plâtre	RITLENG Revalorisation, Rohr	**SMICTOM**	Valorisation matière (plâtre) et énergie
Huiles alimentaires	QUATRA	**SMICTOM**	Valorisation en biocarburant
Huiles de vidange	SEVIA Nancy	**SMICTOM**	Valorisation matière
Films argentiques (radios)	RECYCLEM Brumath	**SMICTOM**	Valo matière (sels argentiques) et énergie

La collecte en déchèterie des déchets occasionnels

Le Smictom disposait en 2017 de

- ✓ **3 déchèteries fixes** à Saverne, Ingwiller et Marmoutier.
- ✓ **6 déchèteries mobiles** sur les sites de : Bouxwiller, Dettwiller, Dossenheim sur Zinsel, Neuwiller les Saverne, Petersbach, Wingen sur Moder

Les déchèteries mobiles sont ouvertes chacune 1 fois par mois, ou 2 fois par mois de mai à octobre pour Petersbach et Wingen-sur-Moder. Le Smictom dispose ainsi de 3.4 déchèteries sur la base d'une équivalent de 35 h d'ouverture / déchèterie, soit une déchèterie pour 18 700 habitant.

Les déchets occasionnels des ménages sont triés, selon les flux suivants.



ainsi que les capsules de café « Nespresso » et les radiographies.

1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative

La redevance incitative est en place depuis juillet 2012 sur l'ensemble du Smictom. C'est une redevance au volume et à la levée, basée sur la production d'OMR et incluant dans la part fixe la collecte des recyclables en porte-à-porte et l'accès aux déchèteries. Depuis le 1er janvier 2013, l'accès aux déchèteries est contrôlé par des cartes d'accès. Les particuliers se voient remettre des badges verts et les professionnels des badges orange.

Les professionnels qui ont ponctuellement besoin d'accéder aux déchèteries mais n'ont pas de bac OMR (entreprises hors Smictom par exemple) ont la possibilité de prendre une carte d'accès en déchèterie qui est facturée 60€ par semestre, les dépôts étant facturés au volume selon le même mode de facturation que l'ensemble des professionnels.

Le fichier des redevables est géré par le personnel du SMICTOM sur le logiciel Proflux, externalisé, dans le cadre de marchés passés avec l'entreprise Tradim.

Tarifs 2017

Les tarifs sont fonction de la taille du bac OMR. Ces tarifs sont inchangés depuis 2013. L'ensemble des adhérents du SMICTOM les a approuvés.

Taille du bac OMR	Abonnement	Part fixe	Levée suppl.
80 l	28 €	70,00€	4,00 €
140 l	28 €	121,00 €	7,00 €
240 l	28 €	210,00 €	12,00 €
770 l	28 €	674,00 €	38,00 €
1100 l	28 €	964,00 €	54,00 €

Tarifs des déchèteries

Depuis le 1er janvier 2015 **les particuliers** disposent de 24 passages en déchèterie inclus dans la part fixe. A partir du 25e chaque passage est facturé 5€.

Les dépôts des **professionnels** sont facturés au volume déposé :

Déchets banals : 7 € le ½ m³
Déchets dangereux : 5 € le litre

Nombre de redevables et taux de présentation

Vue d'ensemble des redevables du Smictom

Type de redevable	Nombre	Ratio
Particuliers	32 121	95 %
Communes	336	1 %
Associations	173	0.5 %
Professionnels	1 063	3 %
Professionnels sans bac	94	0.3 %
Total usagers	**33 787**	

Nombre de bacs en place et nombre de sorties annuelles par taille de bac

Pour les ménages

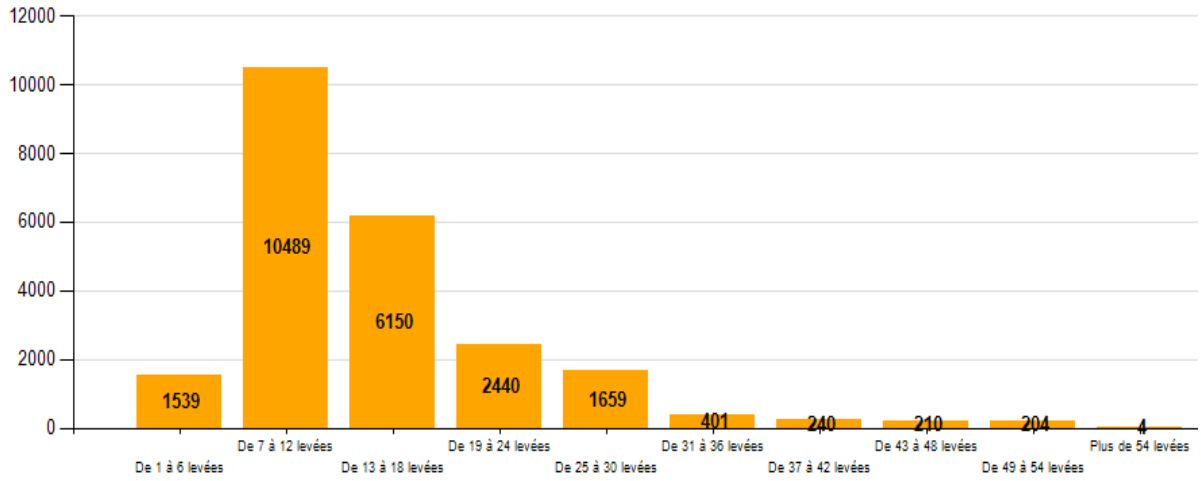
Taille du bac	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80 l	16255	**60%**	12.9
140 l	9779	**36%**	15
240 l	1063	**4%**	15.4
770 l	1	0%	22
1100 l	0	0%	0

Pour les non-ménages

Taille du bac	Nb de bacs en place	Nb moyen de levées par an
80 l	853	9.8
140 l	816	11.1
240 l	1411	20.3
770 l	368	15.2
1100 l	14	11.3

Le graphique ci-dessous présente le nombre de levées par an (par tranches de 6) pour les usagers particuliers présents toute l'année sur le Smictom.

- Part des usagers particuliers avec 1 à 12 levées par an : 52%
- Part des usagers particuliers avec 13 à 24 levées par an : 37%
- Part des usagers avec plus de 24 levées par an : 11%



Taux de présentation moyen des bacs orange pour 2017 : 29.4% (28.5% en 2016). Sur le 1er semestre 2018 ce taux s'établit à nouveau à 28.5%

1.5. Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Parallèlement à sa mission de collecte et traitement des déchets, le Smictom de la région de Saverne est un Territoire zéro déchet zéro gaspillage (TZDZG), une démarche du Ministère de la Transition écologique et solidaire soutenue par l'Ademe, jusqu'en juin 2019. Ses principaux partenaires sur cette démarche sont :

- le SMITOM de Haguenau-Saverne,
- la Grange aux paysages,
- la Maison de l'emploi et de la formation de Saverne
- et le Pays de Saverne plaine et plateau.

Les objectifs du TZDZG : accompagner les collectivités volontaires dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire, via la mobilisation des acteurs locaux autour des objectifs suivants :

- réduire toutes les sources de gaspillage,
- donner une seconde vie aux produits,
- recycler tout ce qui est recyclable.

Les 17 actions portées ou co-portées par le Smictom se sont globalement bien déroulées cette année avec 14 actions réalisées, 2 actions partiellement réalisées et 1 action non réalisée (défi famille zéro déchet avec la commune de Neuwiller-lès-Saverne).

Du côté de nos partenaires, deux bouleversements cette année : la Maison de l'emploi et de la formation de Saverne a été contrainte de fermer ses portes le 1er avril 2018 par faute de financements publics et le Pays de Saverne plaine et plateau est devenu un PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural). Ces changements ont entraîné la suppression des actions Ecologie industrielle et territoriale, Achats durables, Recycl'o et Charte entreprise et territoire.

Pour pallier ces suppressions d'actions, le Smictom de la région de Saverne a élaboré avec l'aide de ses partenaires/prestataires une série d'actions complémentaires pour 2018-2019 :

- Action à destination de familles intéressées par le zéro déchet et la notion de « consommer autrement » comportant l'animation d'un groupe d'échange et d'ateliers
- Animations sur l'économie circulaire en milieu scolaire
- Accompagnement d'organisateurs d'événements pour accroître le nombre d'éco-manifestations sur notre territoire
- Inclusion de clauses sur la prévention/le tri des déchets dans un appel d'offres pour un chantier BTP puis accompagnement des entreprises retenues
- Création d'une recyclerie à la déchèterie de Marmoutier
- Etude en vue de la création d'une plateforme de location/lavage de gobelets réutilisables
- Création d'un réseau zéro déchet incluant les Relais formés par le Smictom et les acteurs du territoire en lien avec le zéro déchet

Les actions 2017-2018 du Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Prévention des déchets des ménages

- Formation Relais zéro déchet
- Animation du réseau de Relais
- Soutien au Repair Café
- Diffusion du Stop-pub
- Concours de collecte de piles et sensibilisation sur le tri des déchets dans des écoles primaires
- Communication grand public
- Journée zéro déchet à Saverne

Prévention des déchets des administrations et des collectivités

- Co-construction d'un programme zéro pesticide
- Gaspillage alimentaire dans les collèges

Prévention des déchets d'entreprises

- Action à destination des commerçants (acceptation des contenants des clients / vente en vrac)
- Sensibilisation au jardinage au naturel en entreprise

Tri à la source des biodéchets

- Collecte expérimentale de biodéchets
- Compostage : campagne de sensibilisation, vente de composteurs, formations, conseil
- Réduction des biodéchets : animations scolaires et grand public, formation éco-jardiniers, broyage

Innovations dans les collectes séparatives

- Extension des consignes de tri et communication associée (en attente)
- Optimisation du réseau de déchèteries
- Création d'une recyclerie à la déchèterie d'Ingwiller
- Mise en place de bennes éco-mobilier

Ecologie industrielle et territoriale

- Ecologie industrielle et territoriale

Marchés publics et consommables

- Achats durables

Promotion de l'ESS dans le cadre de l'économie circulaire

- Recycl'o

Animation entreprises

- Charte entreprise et territoire

1.6. Actions de communication

En 2017, le Smictom a communiqué auprès de ses usagers par les moyens suivants :

- ✓ l'édition et la distribution en boîtes aux lettres d'un calendrier annuel regroupant les informations pratiques sur la prévention et la gestion des déchets,
- ✓ l'envoi de 2 lettres d'information jointes aux factures semestrielles,
- ✓ un site internet actualisé,
- ✓ des animations et la tenue de stands lors d'événements
- ✓ des conseils téléphoniques, en déchèterie et à domicile,
- ✓ des prospectus
- ✓ des articles dans les DNA
- ✓ des articles envoyés aux communes pour leurs bulletins communaux
- ✓ la mise en œuvre du Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Le SMICTOM a également été appuyé par le SMITOM, qui lui a apporté l'aide de ses ambassadeurs de tri-prévention pour les animations en milieu scolaire, ainsi qu'un soutien financier à la communication et à la prévention.

1.7. Faits marquants 2017

➲ Collecte séparée des déchets organique

Le Smictom a fait réaliser une étude préalable pour la gestion des biodéchets en 2016. Au vu des résultats de cette étude, il a décidé de mettre en œuvre une collecte des biodéchets en points d'apports volontaires (PAV) sur certaines communes du territoire, pendant une année expérimentale. La date de démarrage prévue est le 1er avril 2018.

Sont concernées : 16 communes, 35 189 habitants (56% de la population et 21% des communes) et 72 PAV (1 point pour 500 habitants).

Les habitants pourront déposer tous les déchets de cuisine (préparation et restes de repas) dans ces PAV, qui seront collectés par un prestataire de collecte. La quantité de biodéchets collectés est estimée à 600 tonnes pour 1 an.

L'objet de cette phase expérimentale sera de tester le dispositif en analysant des données sur les quantités collectées, l'évolution des taux de présentation des bacs OMR et des tonnages d'OMR, la qualité du tri, la propreté des points d'apport, le choix des emplacements, les coûts de fonctionnement, la satisfaction des habitants etc. Cette étude devra permettre aussi d'évaluer de quelle façon le compostage domestique et la collecte en points d'apports peuvent être complémentaires.

La phase test sera précédée d'un important plan de communication, avec une distribution de bioseaux et une sensibilisation en porte-à-porte, de laquelle le Smictom attend des retombées également sur les performances et la qualité du tri des recyclables.

A titre de comparaison, le Smictom mènera en 2018 une sensibilisation accrue au compostage domestique sur 9 communes.

En parallèle le Smictom souhaite lancer une étude de faisabilité de réduction de la fréquence de collecte des OMR sur tout ou partie du territoire.

Le Smictom a confié la collecte des biodéchets à éco.Déchets par le biais d'un avenant au contrat de collecte, et le traitement à la société URBIOTOP qui réalise du lombricompostage industriel.

➲ Optimisation du réseau de déchèteries

Suite à l'étude réalisée en 2016 pour optimiser le réseau de déchèteries, le Smictom recherche un terrain pour construire une nouvelle déchèterie fixe dans le secteur de Saverne. Une convention a été signée avec la communauté de communes du pays de Saverne pour étudier la faisabilité d'une déchèterie adjointe à 2 projets de parking, sur un terrain situé à Steinbourg.

La déchèterie mobile de Wolschheim, peu fréquentée et proche de la nouvelle déchèterie fixe de Marmoutier, a été fermée en juin 2017.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie d'Ingwiller ont été élargis et une ouverture en continu le samedi a été mise en place.

Horaires de la déchèterie d'Ingwiller :

- Lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-18h
- Samedi : 9h-18h

Horaires des déchèteries de Saverne et Marmoutier

- Lundi : 10h-12h et 13h-18h
- Mardi au vendredi : 13h-18h
- Samedi : 9h-18h

➲ **Mise aux normes de l'aire de dépôt de déchets verts de Dettwiller**

Suite à l'étude d'optimisation du réseau de déchèteries, le Smictom a décidé de maintenir et d'améliorer le service de dépôt de déchets verts implanté à Dettwiller, à côté du site de compostage de déchets verts ; les priorités sont les suivantes :

- ➲ • améliorer la configuration du site et le mettre en conformité réglementaire (voirie, collecte des eaux, clôture, …),
- ➲ • installer un contrôle d'accès par badges pour intégrer ce site dans le règlement d'accès en déchèterie,
- ➲ • limiter l'accès à des horaires d'ouverture définis en cohérence avec ceux de VITACOMPOST

➲ **Lutte contre les refus de tri**

Le Smictom a renouvelé les contrats des 2 ambassadrices en CAE et embauché en septembre 2 personnes supplémentaires sur des contrats de 20h/semaine, pour contrôler les bacs de tri avant la collecte et sensibiliser les usagers.

1.8. Orientations pour 2018

Principaux projets pour les années à venir

- ✓ Devenir de la collecte séparée des biodéchets après la phase expérimentale
- ✓ Optimisation de la fréquence des collectes en porte-à-porte
- ✓ Lutte contre les refus de tri
- ✓ Lutte contre les dépôts sauvages
- ✓ Poursuite d'une politique de prévention des déchets et d'économie circulaire
- ✓ Mise en œuvre du schéma d'optimisation du réseau de déchèteries

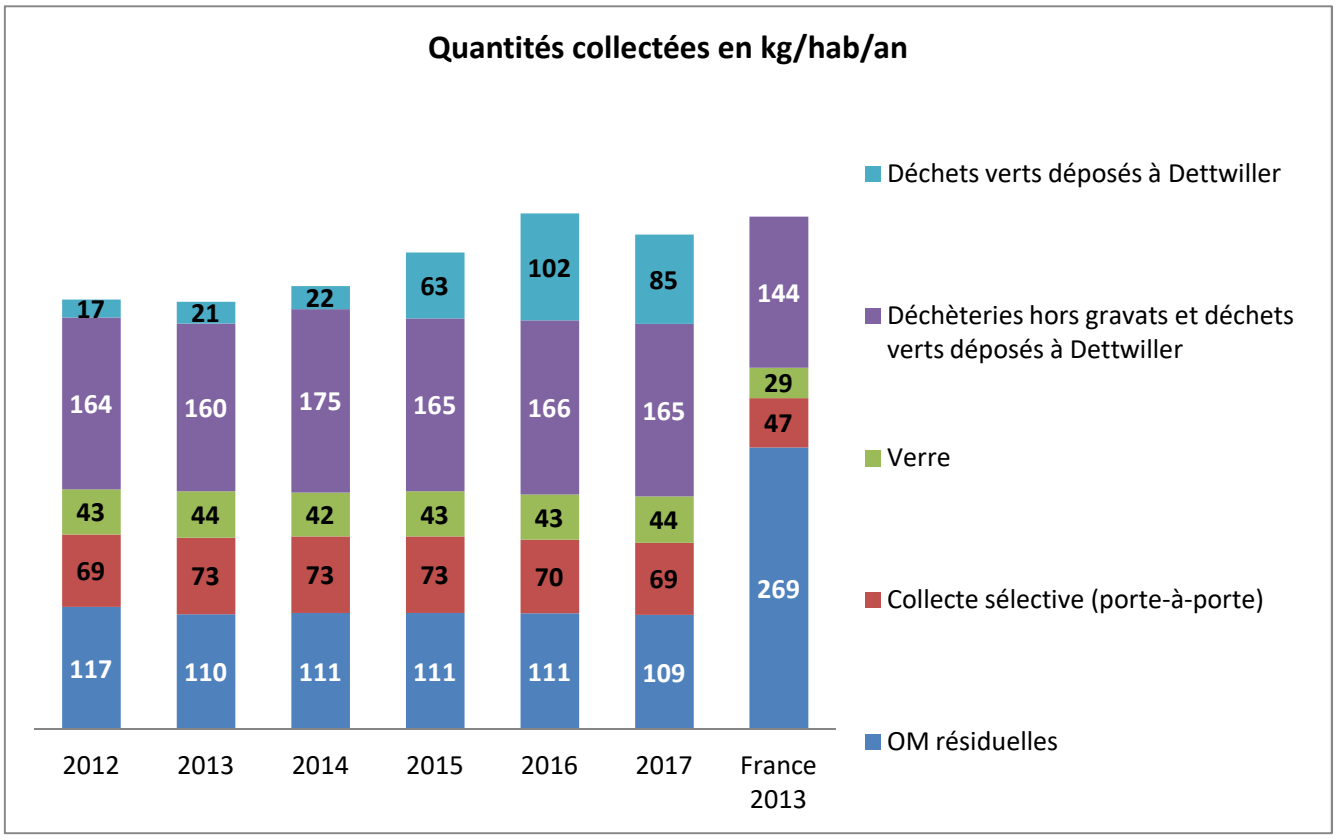
2. INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. Quantités de déchets collectées en 2017 sur le SMICTOM

Quantités de déchets collectées			Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2016	Source
	tonnes	kg/hab/an	*en tonnes*	*en %*	
OM résiduelles					
OM résiduelles	**6 939,00**	**109,35**	*-131*	*-2%*	SMITOM
Collecte sélective					
Verre	2 802,00	44,16	*51*	*2%*	SMITOM
OMCS en PàP	4 359,00	68,69	*-101*	*-2%*	SMITOM
Total collecte sélective	**7 161,00**	**112,85**	*-50*	*-1%*	
Déchèteries					
Gravats	2 388,00	37,63	*-234*	*-9%*	eD
Plâtre	288,00	4,54	*0*	*0%*	eD
Amiante-ciment	18,32	0,29	*14*	*378%*	SMITOM
Papier-carton DT	651,00	10,26	*-43*	*-6%*	SMITOM
Déchets verts déchèteries	1 695,00	26,71	*-289*	*-15%*	SMITOM
Déch.verts apports directs chez Vitacompost/Sprinar	1 275,00	20,09	*300*	*31%*	SMITOM
Déchets verts apports plateforme Dettwiller	4 145,00	65,32	*-1 402*	*-25%*	SMITOM
Métaux (féreux et non)	783,00	12,34	*-15*	*-2%*	eD
Incinérables	1 650,00	26,00	*8*	*0%*	SMITOM
Inci. autres déchets municipaux	5,00	0,08	*3*	*229%*	SMITOM
Non incinérables	2 029,00	31,97	*-39*	*-2%*	SMITOM
Bois	2 096,00	33,03	*115*	*6%*	SMITOM
Mobilier	514,00	8,10	*106*	*26%*	eco-mob
DEEE	528,00	8,32	*-19*	*-3%*	SMITOM
Lampes à décharge	2,91	0,05	*1*	*46%*	RECYLUM
Batteries	21,00	0,33	*5*	*30%*	eD
Huile végétale	10,78	0,17	*0*	*3%*	QUATRA
Huile de vidange	30,42	0,48	*-12*	*-29%*	Sévia
Piles	6,55	0,10	*0*	*4%*	Corepile
Films radio + num			*0*		Recyclem
DDS filière éco-DDS	43,52	0,69	*-8*	*-16%*	eD / Eco-DDS
DMS Chimique	22,96	0,36	*4*	*20%*	TREDI
DMS Peinture	42,30	0,67	*9*	*28%*	TREDI
Cartouches d'impression	1,12	0,02	*1*	*12%*	LVL
Total déchets occasionnels	**18 246,88**	**287,55**	*-1 495*	*-8%*	
Total déchets occasionnels hors gravats	**15 858,88**	**249,92**	*-1 261*	*-7%*	
Totaux					
OM résiduelles	*6 939,00*	*109,35*	*-131*	*-2%*	
Collecte sélective	*7 161,00*	*112,85*	*-50*	*-1%*	
Déchets occasionnels	*18 246,88*	*287,55*	*-1 495*	*-8%*	
Total DMA	***32 346,88***	***509,75***	*-1 676*	*-5%*	

Evolution des quantités collectées

Depuis la mise en place de la redevance incitative en 2012 les quantités de déchets collectées sont globalement stables, à l'exception des quantités de déchets verts déposés à la plateforme de Dettwiller.



Jusqu'en 2017, la plateforme de Dettwiller est en accès libre. Le Smictom a décidé de la clôturer et d'en règlementer l'accès en 2018.

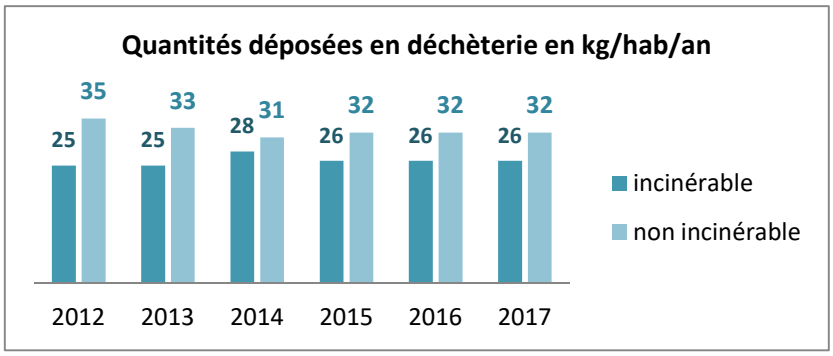
L'évolution des quantités de DMA par rapport à une base 100 en 2010 montre une stabilité des quantités collectées.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Evolution base 100 en 2010	100	99	84	84	87	94	101	97

Evolution des quantités totales de DMA hors gravats en kg/hab/an

Evolution des flux « incinérable » et « non-incinérable ».

Le Smictom souhaite réduire ces flux de déchets conformément aux orientations règlementaires. Les tonnages sont stables voire en légère baisse.



2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri

En 2017, 10 caractérisations ont été réalisées sur les collectes sélectives en porte-à-porte, en entrée du site de tri de SCHROLL.

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2017
Collecte sélective en porte-à-porte (kg/hab/an)	69	73	73	73	70	69
Refus (%)	18,0%	17,8%	17,8%	14,7%	16,4%	18,3%

Ces refus de tri sont en hausse en 2017 malgré une intensification des contrôles et des actions de sensibilisation et de communication par ailleurs.

Activité des ambassadrices du tri	2e semestre 2016	Année 2017
Nombre de bacs vus	1 625	4 271
Nombre de bac scotchés (non collecté)	356 (22%)	1 032 (24%)
Nombre de bacs corrigés (collecté)	431 (27%)	1 715 (40%)
Nombre personnes sensibilisées	128	440
Nombre communes concernées	22	46

Les ripeurs d'éco.Déchets effectuent également un contrôle visuel qui doit être systématique avant la collecte de tout bac jaune.

Les refus de tri ont un impact financier important pour le Smictom, car le SMITOM répartit une partie de la bonification d'éco-emballages au prorata des taux de refus de ses adhérents.

2.3. Collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire avec au moins un conteneur par commune. Les 247 conteneurs mis en place sur le SMICTOM sont vidés périodiquement et autant que nécessaire par un prestataire du SMITOM. Avec **44 kg/hab/an** de verre collecté le Smictom se situe bien au-dessus de la moyenne nationale (29 kg/hab/an en 2013).

2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries

Fréquentation des déchèteries

La fréquentation des déchèteries fixes et mobiles est en baisse de 2.7 % (-3 450 entrées) par rapport à l'année précédente, baisse répartie entre Saverne et Ingwiller, ainsi qu'un léger recul de la fréquentation des déchèteries mobiles (fermeture de Wolschheim en juin).

La fréquentation des déchèteries mobiles, qui avait augmenté en 2016, est revenue à son niveau de 2015. Le samedi reste le jour le plus fréquenté, et le mardi et le jeudi les jours les moins fréquentés.

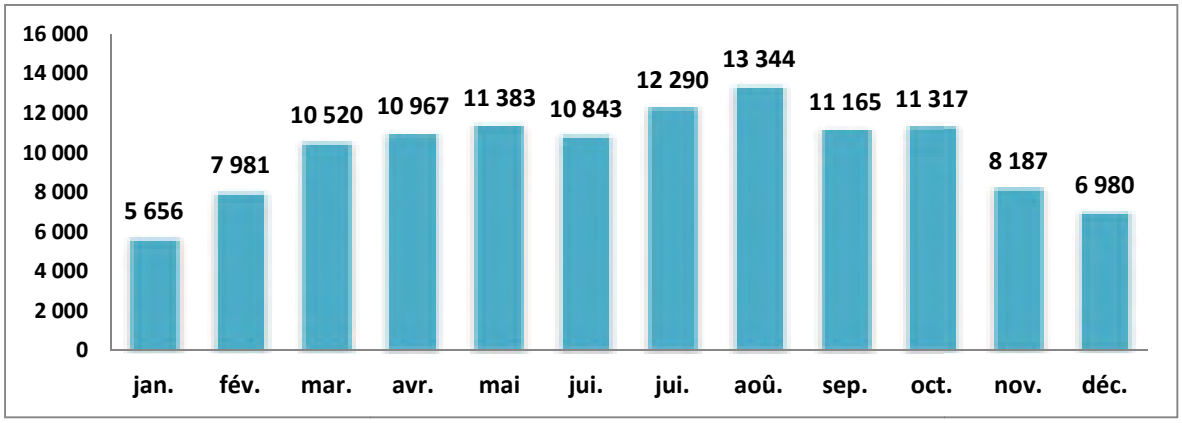
2017	Total entrées
Saverne	34 110
Ingwiller	44 899
Marmoutier	34 313
Mobiles	7 311
TOTAL	**120 633**

Fréquentation des déchèteries 2017, nombre d'entrées tous publics

	2017	2016
BOUXWILLER	667	615
DETTWILLER	1066	1100
DOSSENHEIM/ZINSEL	1191	1328
NEUWILLER	952	1025
PETERSBACH	1816	2023
WINGEN/MODER	1272	1789
WOLSCHHEIM	347	938
TOTAL	**7311**	**8818**

Evolution des fréquentations par déchèterie mobile

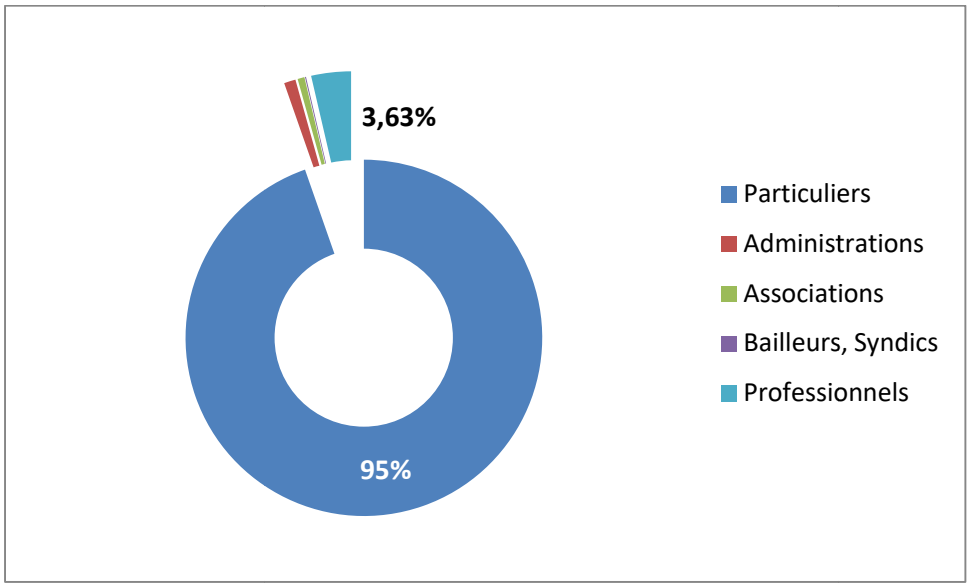
Fréquentations mensuelles



Fréquentation mensuelle de l'ensemble des déchèteries, tous types de tiers confondus

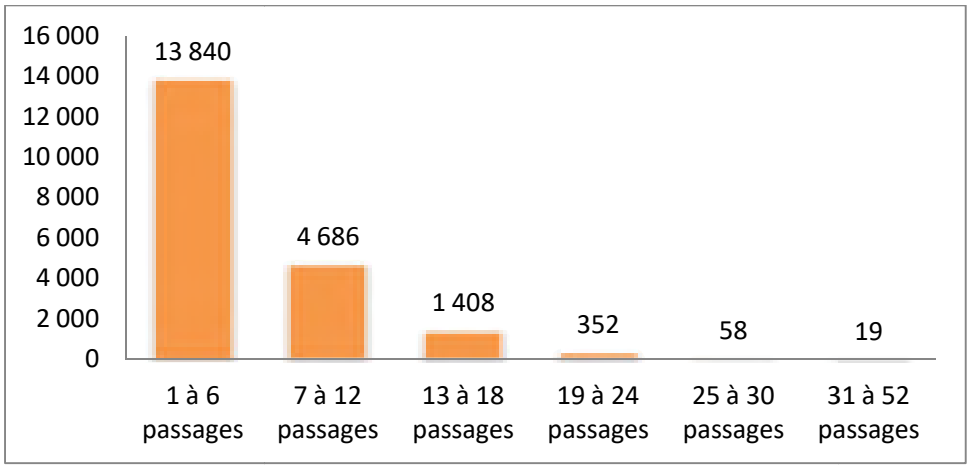
Fréquentations par types d'usagers

Les particuliers représentent 95% de la fréquentation des déchèteries, les professionnels 3,63%, les autres types d'usagers moins de 1%.



Nombre de passages annuels des particuiers

Au total, 20 363 usagers particuliers sont passés au moins une fois en déchèterie en 2017.Seulement 77 usagers (0,4 %)sont venus plus de 24 fois dans l'année.



2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes

En 2017, les collectes effectuées par éco-Déchets ont occasionné les déplacements et les consommations de carburant suivants :

	OMR	Collecte sélective	Collecte sélective transfert	**Total collecte sélective**	**Déchèteries**
distances parcourues (km)	139 045	72 268	23 105	95 373	171 027
consommation de carburant (l)	74 444	54 165	6 435	60 600	70 854
consommation moyenne / 100 km (l)	54	75	28	63	41
Quantités transportées (t)	6 911			4 338	11 998

En 2017, le prestataire a mis en place un quai de transfert à Monswiller, ce qui a permis de réduire d'environ de moitié la distance parcourue pour la collecte sélective par rapport à l'année précédente.

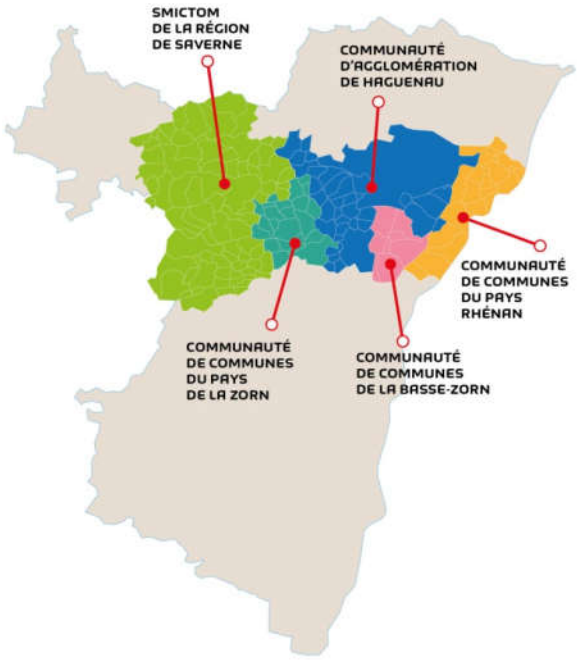
L'ensemble des chauffeurs a suivi une formation à l'éco-conduite.

3. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM de Haguenau-Saverne.

Début 2018, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ **230 580** habitants, regroupés en 5 syndicats de collecte d'ordures ménagères.

LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE DU SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE



POPULATIONS (totales) DU SMITOM (INSEE, janvier 2018)

SMICTOM de Saverne :
75 communes et 63 456 habitants

CdC du Pays de la Zorn :
22 communes et 16 182 habitants

Communauté d'Agglomération de Haguenau :
36 communes et 96 959 habitants

CdC de la Basse-Zorn
7 communes et 17 239 habitants

Communauté de Communes du Pays Rhénan
18 communes et 36 744habitants

Les compétences du SMITOM sont limitées au **traitement** des déchets qu'il assure par:

- Valorisation énergétique dans son usine d'incinération de Schweighouse s/Moder ;
- Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern) ;
- Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, carton et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis en communes;

- Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte ;
- Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D. ou C.S.D.N.D) de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- Gestion de la collecte et des soutiens dans le cadre des REP, en lien avec les éco-organismes suivants :
 - Ecocito pour les emballages et le papier
 - OCAD3E pour les DEEE
 - Eco-TLC pour la communication sur les textiles
 - Eco-Mobilier pour les meubles

Le personnel du SMITOM est réduit, avec un secrétariat de 2 personnes, une cellule communication de 2 personnes, 1 préposé au CSDND et 1 directeur. Toutes les prestations de traitement sont confiées à des sociétés privées.

Les données de bilan relatives au traitement des déchets sont présentées dans le rapport annuel 2017 du SMITOM de Haguenau-Saverne.

4. INDICATEURS FINANCIERS

4.1. Compte administratif et modalités de financement

Le compte administratif de l'exercice 2017, a été arrêté comme suit :

fonctionnement	**2017**	Excédent 2016 reporté	Résultat net
dépenses	4 601 978,22		
recettes	6 880 756,81		
excédent de fonctionnement	**2 278 778,59**	1 824 391,33	454 387,26
investissement			
dépenses	211 120,36		
recettes	1 192 345,21		
excédent d'investissement	**981 224,85**	860 558,41	120 666,44
excédent global	**3 260 003,44**		

L'excédent de fonctionnement est en hausse par rapport à l'année précédente mais toujours insuffisant pour assurer le préfinancement des services en attendant le reversement des produits de la RI par les communautés de communes. L'excédent d'investissement est capitalisé pour les futurs projets du syndicat.

Le service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Le montant de la facturation aux divers usagers s'élève à **4 597 689 € en 2017.**

- Coût moyen du service facturé par habitant et par an : **74 € /hab**
- Coût moyen du service par tonne de déchet produit : **153€ TTC/tonne**

4.2. Tarification du SMITOM

Tarification 2017

Le SMITOM facture ses prestations à ses Syndicats de Collecte par un tarif construit pour être incitatif par rapport aux tonnages apportés et aux refus de tri.

- Part proportionnelle au tonnage incinéré: **40€/tonne + TGAP**
- Part proportionnelle au tonnage enfoui: **83€/tonne + TGAP**
- Part collectes sélectives en apport volontaire, proportionnelle aux populations desservies : **2,23€/hab** pour l'apport volontaire du verre (conteneurs et collecte)
- Part fixe, proportionnelle aux populations des Syndicats de Collecte : **4€/hab**

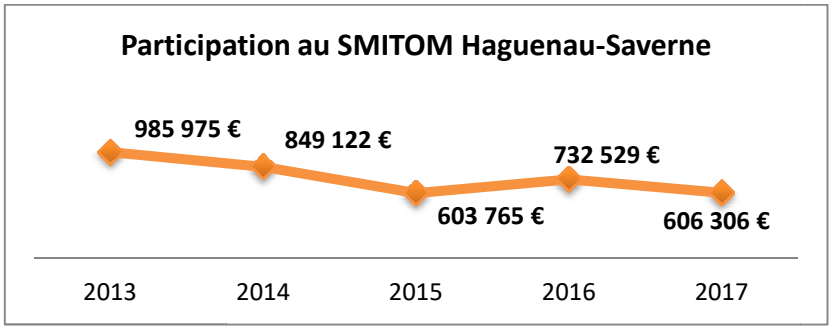
- Démutualisation des coûts des refus et d'une partie des soutiens de CITEO

Le SMITOM démutualise le coût des refus en imputant à chaque Syndicat de Collecte le coût que représentent ses refus. Cette imputation est compensée par une démutualisation suffisante d'une partie des soutiens de CITEO proportionnellement aux recyclables collectés par chaque Syndicat de Collecte. De plus le SMITOM octroie une ristourne exceptionnelle depuis plusieurs années, également proportionnelle aux recyclables collectés. Pour 2017 ceci a abouti aux reversements suivants :

	Refus	Soutiens	Soutiens-refus	€/hab
SMICTOM	153 136 €	392 461 €	239 326 €	3,77 €
SMITOM	443 668 €	1 500 000 €	1 056 332 €	4,58 €

Evolution de la participation au SMITOM

Pour l'ensemble de ses prestations le SMITOM a été rémunéré par le SMICTOM à hauteur de 606 306 € en 2017.



4.3. Analyse des coûts

Les éléments financiers détaillés ci-après sont issus de la matrice ComptaCoût. Cette matrice a été créée par l'ADEME selon une méthode d'analyse spécifique qui comprend un rattachement à l'exercice des charges s'y rapportant.

Les données présentées comprennent les dépenses et recettes, le coût aidé et le coût complet.

Définitions

- ✓ Coût complet : ensemble des charges
- ✓ Coût aidé : coût complet réduit des aides publiques et des soutiens des organismes agréés

Montant des principales prestations rémunérées à des entreprises

L'ensemble des prestations d'éco-Déchets ont fait l'objet d'un rapport d'activité dont la version intégrale est disponible au siège du syndicat.

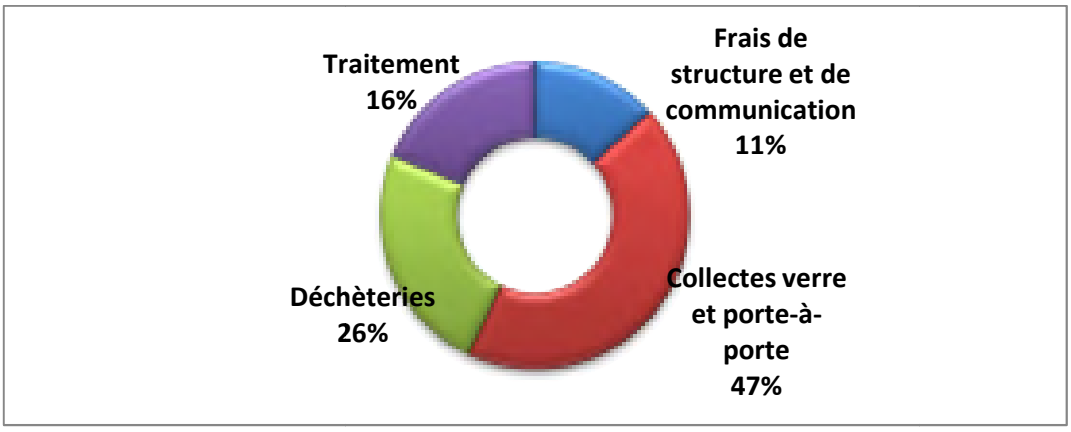
Le montant total des prestations versées en 2017 éco.Déchets s'élève à 2 481 780 € HT.

Détail des dépenses

Les charges totales issues de la matrice des coûts 2017 s'élèvent à 3 863 763 € HT.

Frais de structure, prévention, communication	Collectes verre et porte-à-porte	Déchèteries	Traitement	Total charges
423 162 € HT	1 808 478 € HT	1 025 817 € HT	606 306 € HT	3 863 763 € HT

Répartition des charges par étape technique (coûts complets) :



Détail des recettes

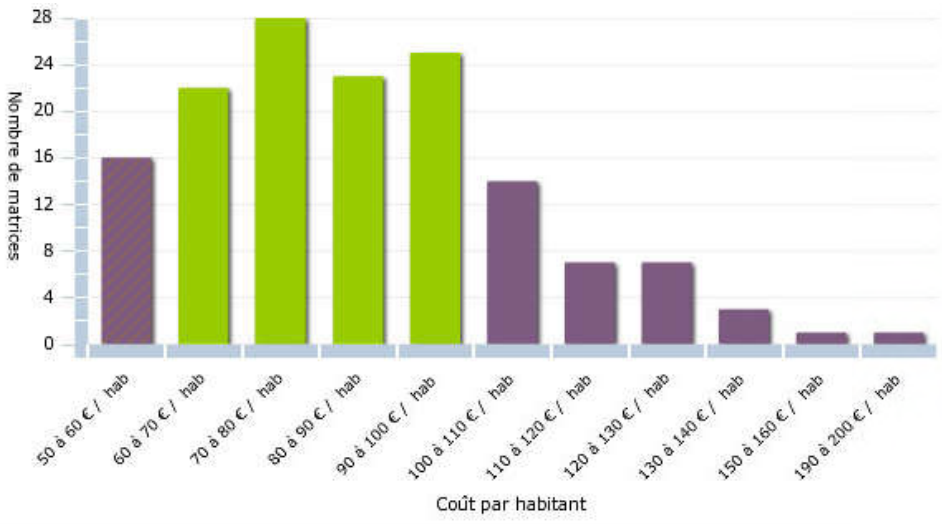
Les recettes issues de la matrice des coûts s'élèvent à 4 864 362 €.

Type de recette	Montant (€)
Contributions	4 597 689
Vente de matériaux recyclés	45 316
Soutiens des éco-organismes	100 903
Autres aides et produits (emplois aidés, subventions de fonctionnement, secrétariat commun, vente de bacs)	120 454
TOTAL	**4 864 362**

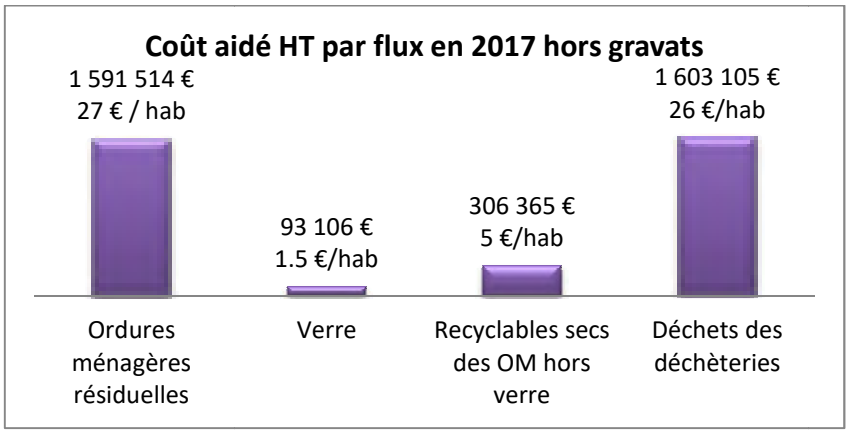
N.B. : le taux d'aide et soutiens semble faible mais il faut rappeler que l'essentiel des soutiens des éco-organismes est versé directement au SMITOM et qu'il ne ressort donc pas dans l'analyse des coûts du Smictom.

Coûts aidés par flux de déchets

L'analyse des matrices des coûts de 147 collectivités à dominante mixte-rural montre que le Smictom, avec un coût aidé HT par habitant de **58€ HT**, fait partie des collectivités ayant le coût le plus faible, comme montré ci-dessous.



Ce coût se répartit entre les différents flux de déchets comme suit :



5. CONCLUSION

En termes de résultats techniques et financiers, les données 2017 du Smictom sont stables par rapport aux 2 années précédentes.

Smictom 2017	***tonnes***	***Kg/hab/an***	***Bas-Rhin 2015***
OM résiduelles	*6 939*	*109*	*207*
Collecte sélective	*7 161*	*113*	*91*
Déchets occasionnels	*18 247*	*288*	*199*
Total déchets ménagers et assimilés (avec les gravats)	***32 347***	***510***	***497***

Les principales actions réalisées ou lancées en 2017 sont :

- La réalisation d'une étude en vue de **la *collecte séparée des déchets organiques***
- ***L'optimisation du réseau de déchèteries*** :
 - réalisation d'une étude d'optimisation
 - recherche d'un terrain pour une nouvelle déchèterie dans le secteur de Saverne
 - fermeture de 2 déchèteries mobiles au profit d'un élargissement des horaires d'ouverture de la déchèterie d'Ingwiller
 - mise en place du tri du mobilier soutenu par éco-mobilier sur l'ensemble des déchèteries fixes
 - collecte des pneus dans le cadre d'une convention avec Aliapur
- ***La lutte contre les refus de tri***, par l'embauche d'ambassadrices du tri et un plan d'action de contrôle des bacs en précollecte
- **La réalisation du *programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage*** par des actions de sensibilisation des usagers et des scolaires, de formation et de mise en réseau d'acteurs locaux, la création d'une recyclerie à Ingwiller, le soutien dans la durée au compostage domestique et au jardinage au naturel, la prévention des déchets des commerces, …

Fait à Saverne, le 18 septembre 2018
Le Président du SMICTOM,
Joseph CREMMEL